

## Prestation conseil

## 11 ACCOMPAGNEMENT PROJET BÂTIMENT ACTION AREA/PCAE

Apporter le conseil technique lié à l'élaboration du projet sur l'installation élevage.  
Réaliser le dossier de demande de subvention dans le cadre de la procédure AREA- PCAE.

## CONTENU

Présentation de la procédure AREA - PCAE,  
Description de l'installation lors de la 1ère visite : Plan des bâtiments, élaboration du projet, chiffrage avec les devis fournis par l'éleveur, dossier de subvention transmis aux financeurs.

Documents livrés : dossier de demande de subvention AREA - PCAE;

Dossier transmis aux financeurs.

## MODALITÉ DE L'INTERVENTION

Au minimum une visite pour la description de l'installation.

## TARIFS

Subvention de 40 % du Conseil Régional plafonnée à 440 euros HT

Montant de la prestation à votre charge	
Montant des investissements Totaux HT	Part de la prestation à la charge de l'éleveur en HT
Au delà de 50 000 €	1 430 €
de 15 à 50 000 €	1 200 €
moins de 15 000 €	970 €

## PUBLIC

Tous les éleveurs  
bovins, caprins,  
ovins, avicole,  
porcins éligibles à  
l'arrêté Régional  
AREA - PCAE.

## CONTACT

Secrétariat  
Service Elevage  
Tél : 05.53.77.83.23

*Cette action bénéficie  
d'un accompagnement de  
l'Europe et du Conseil  
régional et du Conseil  
Départemental de Lot-et-  
Garonne*